

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **8 (1863)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 10.

Lausanne, 13 Juin 1863.

VIII^e Année

SOMMAIRE. — Réflexions sur l'artillerie suisse (*suite*). — Guerre d'Amérique. — Nouvelles et Chronique.

SUPPLÉMENT. — Rapport sur la guerre d'Amérique. 13^e feuille.

RÉFLEXIONS SUR L'ARTILLERIE SUISSE.

(*Suite.*)

Les marches dans les manœuvres du Gothard en 1861, ont été, nous l'avouons, une belle page dans nos exercices de ce genre, mais n'oublions pas que l'artillerie n'était pas seule, qu'il y avait un entrain et un stimulant qui ne se rencontrent que bien rarement dans nos écoles.

Mais arrivons-en au côté positif de la question et examinons, dans le cas où ces courses devraient être des exercices de marche, comment elles nous sembleraient devoir être faites.

La question à résoudre ne consiste pas à apprendre à marcher à ceux de nos soldats qui dans leur vie privée ont l'habitude de cet exercice, mais bien à trouver le moyen le plus rationnel pour amener au même résultat ceux qui auraient par leur vocation pris l'habitude d'une vie sédentaire.

D'après ce que nous disions tout à l'heure, les facultés du corps doivent être développées graduellement ; or lorsque nous commençons ces courses, une partie de nos soldats n'est pas encore habituée à la marche et cela lors même que ce ne soit que vers la 5^{me} semaine que nous consacrons un ou deux jours à ses exercices ; car marcher est tout autre chose que de faire l'exercice de la pièce, des munitions, des travaux de revêtements, l'école du soldat ou de peloton, le service de garde, etc.